

# Eys

# infos

en direct avec votre commune

N°43

Hiver 2008

FAITES CONNAISSANCE AVEC...

## De la créativité à Eysins !

Vous avez vous aussi « zieuté » à travers nos stores vénitiens en passant devant la vitrine de notre arcade, Grand'Rue 29 ? Voici enfin les réponses à toutes vos questions !



### Eh bien pour commencer, c'est quoi, CO Créations ?

C'est une agence de graphisme, web design, communication, décoration commerciale et design industriel.

### «Design industriel» ?

Plutôt que de vous exposer ici tout ce que nous faisons, vous aurez tous les détails «et bien plus encore» en visitant notre site internet [www.cocreations.ch](http://www.cocreations.ch) !

### CO Créations, c'est qui ?

Nous sommes deux sœurs associées, Céline, 29 ans, mariée et maman d'un petit Alexis né en mai, passionnée de graphisme depuis toujours et ayant fondé l'agence en 2002, et Laurène, 23 ans, fraîchement diplômée de l'Ecole d'Arts Appliqués de Vevey en section décoration (commerciale, pas d'intérieur !).

### CO Créations, c'est comment ?

C'est le savoir-faire d'une grande agence, avec la convivialité et la flexibilité d'une petite structure.

### CO Créations, c'est pour qui ?

Notre clientèle est aussi variée que nos mandats ! Cela va de la création du logo et de la papeterie pour une

*Laurène, décoratrice commerciale et designer industrielle (à gauche) et Céline, graphiste et webdesigner (à droite)*

banque privée à la conception et à la pose des autocollants pour la vitrine d'une pharmacie, de la réalisation d'une brochure pour une organisation internationale à la conception et au montage d'un stand pour une exposition, de la mise en place d'une campagne de publicité pour une grande marque à la décoration d'un bar.

Voilà, vous savez (presque) tout sur nous maintenant ! La prochaine fois que vous passez devant la vitrine et que vous voyez de la lumière, poussez la porte et venez boire le café avec nous !

*Créativement vôtre, Céline et Laurène*



## LE BILLET DU SYNDIC

A peine installée, la Municipalité se trouve à mi-parcours de son mandat et elle doit déjà réfléchir à ce qu'elle pourra encore achever pendant la législature en cours.

Cette année a été marquée par un grand nombre de dossiers lourds, souvent sous le signe de la collaboration intercommunale: L'Association intercommunale Asse et Boiron, AIAB pour l'achat et la gestion des bâtiments de l'enseignement secondaire et de la piscine de Chéserey, a été mise en route, ainsi que l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron, AEE. Les constructions liées au Plan Partiel d'Affectation de la Bégoude s'achèvent et pourront être occupées au courant de l'année prochaine. Dans le sillage, la population de la commune devrait augmenter à 1200 habitants environ, en 2009. La Municipalité a participé aux différents chantiers de la planification régionale, dans le cadre du Schéma directeur de l'Agglomération Nyonnaise, dont les résultats auront une portée directe sur l'évolution de notre Commune. Au niveau local, les installations du chantier de la butte antibruit prévue entre les ponts de l'autoroute en Béliosier et du Petit Eysins ont commencé et les constructions des premiers bâtiments sur les terrains de Terre-Bonne pourront démarrer au début de l'année prochaine. Ainsi le développement fulgurant de la démographie régionale se répercute directement sur notre Commune, et nous occupera bien encore dans les années à venir.

Au courant de l'automne, notre Commune est devenue propriétaire par héritage de la maison de feu M. Jean Rossellat, décédé en avril de cette année. La Municipalité espère pouvoir faire des propositions concrètes quant à l'affectation future du bâtiment dans un proche avenir.

En 2008 également, tous les employés de la Commune d'Eysins, soit Mmes Jacqueline Petermann, Nadine Massarutto ainsi que MM. Edouard Beney et Josef Kupler ont fêté leurs 10 années de service pour notre Commune. A cette occasion, la Municipalité les a invités pour une sortie, suivie d'un repas à l'Auberge de Dully, pour les remercier pour leur dévouement au service de notre Commune. En effet, la Municipalité apprécie beaucoup l'engagement de chacun et chacune pour le bien commun et surtout la bonne ambiance entre eux, et elle compte beaucoup pouvoir continuer à travailler avec eux dans le même esprit.

Nous vivons une fin d'année difficile. Les perspectives économiques sont inquiétantes et personne ne sait, comment la situation va évoluer. Il s'agit de garder le moral. Chaque crise arrivera à sa fin, et de nouvelles perspectives s'ouvriront. C'est dans cet esprit que la Municipalité souhaite à tous et à toutes de joyeuses fêtes de Noël, et une bonne et heureuse année 2009.

*Le Syndic  
Paul Müller*

## INFOS MUNICIPALES

### Fermeture des bureaux pendant les fêtes de fin d'année

Nous vous informons que les bureaux du Greffe municipal, Madame Petermann et du contrôle des habitants, et de la police des étrangers, Madame Massarutto, seront fermés pendant les fêtes de fin d'année du

**Mardi 23 décembre 2008 à 19h00  
jusqu'au Lundi 5 janvier 2009 à 09h00**

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes de Noël, ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

### Fermeture de fin d'année de la déchetterie Intercommunale de Signy

|                 |                         |               |                 |                         |               |
|-----------------|-------------------------|---------------|-----------------|-------------------------|---------------|
| <b>Lundi</b>    | <b>22 décembre 2008</b> | <b>ouvert</b> | <b>Lundi</b>    | <b>29 décembre 2008</b> | <b>ouvert</b> |
| <b>Mercredi</b> | <b>24 décembre 2008</b> | <b>fermé</b>  | <b>Mercredi</b> | <b>31 décembre 2008</b> | <b>fermé</b>  |
| <b>Samedi</b>   | <b>27 décembre 2008</b> | <b>ouvert</b> | <b>Samedi</b>   | <b>3 janvier 2009</b>   | <b>ouvert</b> |

Merci de vous conformer à cet horaire de fin d'année.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture habituels qui ne changeront pas pour l'an 2009 :

**Lundi de 17h à 19h    Mercredi de 17h à 19h    Samedi de 09h à 12h**

Le ramassage des ordures ménagères se fera normalement.



## LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT

**Séance du Conseil communal du 3 décembre 2008**

Lors de la dernière séance de l'année, les Conseillers communaux devaient se prononcer sur le budget 2009  
**Les Conseillers ont accepté le préavis municipal n° 24 concernant le budget 2009 à l'unanimité.**

**Suite à la démission de M. Martin Weber, remplacé par M. Armand Bassin, le Conseil communal a procédé à son remplacement au sein de deux commissions :**

**Commission de recours :**  
 M. Michel Mottaz est élu suppléant à l'unanimité.

**Commission des travaux :**  
 M. Christian Arnoux est élu à l'unanimité.

**Cantine scolaire**

La cantine, «La Petite Fourchette» est à nouveau ouverte et accueille des enfants depuis le 25 août 2008 dans les locaux de l'école, au foyer.

**Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h35 à 13h35.**

Actuellement une dizaine d'enfants scolarisés à Eysins y prennent leur repas.





## Recensement des chiens au 01.01.2009



Nous vous rappelons que tous les chiens doivent être annoncés à l'administration communale. Vous voudrez bien faire de même en cas de décès ou changement de propriétaire.

Nous vous rappelons l'art. 9 de la loi sur la police des chiens :

**Tout propriétaire de chien annonce dans les deux semaines à la banque de données et à l'administration communale :**

- Toute acquisition d'un chien en indiquant sa provenance, soit le nom et l'adresse de la personne qui lui a cédé l'animal.
- Toute cession d'un chien en indiquant sa destination, soit le nom et l'adresse du nouveau détenteur
- Tout changement d'adresse
- La mort de son animal

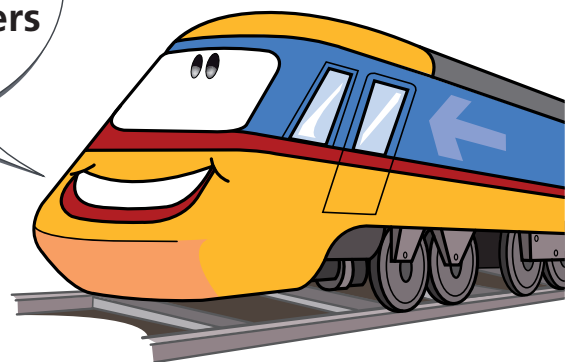
Pour les nouveaux chiens qui n'ont pas été recensés en 2008, nous vous prions de bien vouloir venir l'annoncer avec le carnet de vaccination d'ici le 31 janvier 2009 à nos bureaux pendant les heures d'ouverture.

## Cartes journalières CFF

Dès le 8 décembre 2008, chaque jour, 6 cartes journalières CFF sont à votre disposition au prix de CHF 40.00 la carte auprès de la commune de Chésérèx

Pour tous renseignements et achat, vous pouvez contacter la bourse communale de la Commune de Chésérèx au 022.369.90.41 ou [bourse@cheserex.ch](mailto:bourse@cheserex.ch).

**Attention :  
«Les premiers  
à s'annoncer  
seront les premiers  
servis !»**



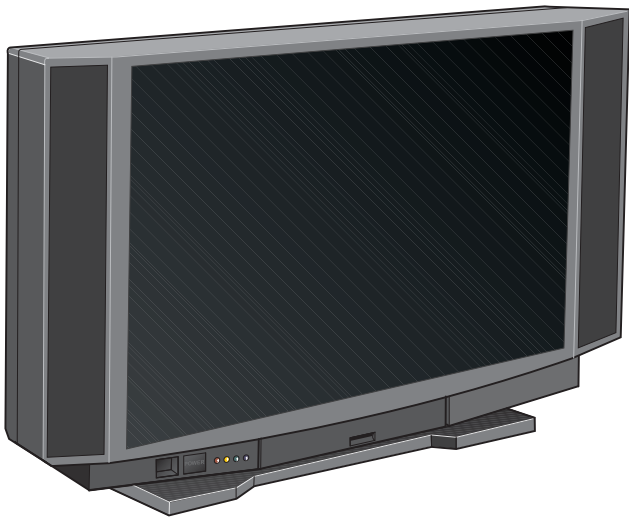
## Vignettes vélo



Pour tous les amateurs de la petite reine, nous vous informons que les vignettes vélo seront disponibles gratuitement dès le début février 2009 auprès de notre contrôle de l'habitant.

**Nous vous rappelons que chaque famille peut en obtenir deux, offertes gracieusement par la Municipalité.**

## Introduction du gaz et du télé-réseau à Eysins



J'ai le plaisir de vous annoncer que les travaux d'introduction du gaz et du télé-réseau sont enfin terminés. En avril 2006, le Conseil communal d'Eysins a accepté le préavis municipal numéro 40 concernant l'introduction du télé-réseau à Eysins et la mise en place de l'infrastructure principale, pour un montant de 300'000 francs ainsi que le préavis numéro 41 pour l'introduction du gaz pour un montant de 390'000 francs.

Pour mener à bien ces importants travaux qui ont surpris par leur ampleur, près de 60 rendez-vous de chantier avec de nombreux services et entreprises ont été nécessaires.

Pour mémoire, je rappelle qu'après plusieurs tentatives infructueuses pour installer le télé-réseau à Eysins, ce projet a été réalisable du fait que les Services Industriels de Nyon ont accepté de modifier à leurs frais le tracé prévu pour le renforcement du réseau d'alimentation en gaz de la commune de Signy et de le faire passer le long de la Route de Crassier depuis le giratoire de Terre-Bonne jusqu'à celui de la Bégoude, puis par la Route de Signy pour alimenter en gaz les 64 appartements de la Bégoude, le promoteur en ayant fait la demande.

Pour des raisons de coordination avec le projet de la Bégoude les travaux de mise en place du gaz et du télé-réseau n'ont pas pu commencer avant avril 2007 pour finir à fin octobre de cette année.

En ce qui concerne le télé-réseau : 6 kilomètres de tubes ont été posés ainsi que 3 kilomètres de fibre optique pour amener le signal dans les armoires de distributions principales (8 au total), ainsi que 16 kilomètres de câble coaxial pour la distribution jusque chez les abonnés.

Concernant le gaz : 3 kilomètres de conduites ont été posés sur la commune d'Eysins, y compris la conduite de transport haute pression Nyon Eysins Signy qui à elle seule représente 1.2 Km. Pour la distribution du gaz, 5 cabines de détentes ont été réalisées au village. Les rues suivantes ont été équipées avec une conduite de gaz dont certaines partiellement :

Chemin Sous Cor, Rue de la Dôle, Chemin du Nipy, Grand'Rue, Route de Nyon, Chemin de la Gare, Route de Crassier, Route de Signy, Chemin de la Bégoude, Route du Petit Eysins. Sur ces secteurs, les personnes qui souhaiteraient se raccorder encore actuellement, soit pour le gaz, soit pour le télé-réseau, peuvent le faire en adressant une demande aux S.I. Nyon qui leur adresseront une offre, les prix forfaitaires pratiqués lors des travaux n'étant plus en vigueur.

En cas de problème, les Services Industriels assurent un service de piquet 24h sur 24h tous les jours pour la distribution du gaz. Pour le télé-réseau, le service de piquet est assuré tous les jours de 08h00 à 22h00.

Au nom de la Municipalité je remercie tous ceux qui ont contribué à la bonne marche de ces travaux, ainsi que les personnes qui ont dû supporter avec plus ou moins de patience les nuisances sonores et les inconvénients inhérents à une entreprise de cette envergure.

*Délégué Municipal  
R.Heiniger*



Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc. :

Commune d'Eysins • 1262 Eysins

Tél. 022 361 34 95 • Fax 022 362 64 39 • info@eysins.ch



INFOS MUNICIPALES

## Cultes à Eysins

### janvier à mars 2009

|                |                               |           |
|----------------|-------------------------------|-----------|
| <b>Janvier</b> | 04 culte                      | à 09h15 * |
|                | 18 culte de jeunesse régional | à 19h00   |
| <b>Février</b> | 01 culte                      | à 09h15 * |
|                | 15 culte                      | à 09h15   |
| <b>Mars</b>    | 01 culte                      | à 09h15   |
|                | 15 culte                      | à 09h15   |

\* culte avec sainte cène.



Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.

Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la sainte cène à domicile.

Adressez-vous aux conseillères de paroisse:

Josette Olivier  
(tél. 022 361 83 35)  
ou Edith Glauser  
(tél. 022 361 43 08).

### PETIT RAPPEL

## Annonce incombant aux logeurs, propriétaires et gérants d'immeuble.

Les logeurs, propriétaires et gérants d'immeuble ont l'obligation d'annoncer au service du contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie de leurs locataires, au moyen des formulaires officiels qui peuvent être obtenus gratuitement auprès de notre bureau du contrôle des habitants (conformément à l'article 14 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants (LCH) et aux articles 1 et 2 du règlement du 28 décembre 1983 d'application de la LCH) ou directement sur notre site internet : [www.eysins.ch](http://www.eysins.ch), sous administration, contrôle des habitants, vous trouverez «les formulaires de départ et d'arrivée pour gérance».

Cette règle s'applique également aux locataires à l'égard de leurs sous-locataires.

**IMPORTANT : L'annonce effectuée par le logeur, propriétaire ou gérant d'immeuble ne dispense pas l'hôte d'annoncer personnellement son changement de situation et réciproquement.**

### BONHEUR ET TRISTESSE

#### Ils sont nés

Manon NGIN née le 30 septembre 2008  
Ezéchiël ROSE né le 20 octobre 2008

#### Ils se sont mariés

Jennifer FREIBURGHaus  
et Phariph NGIN le 25 septembre 2008  
Myriam SINNER  
et Blaise SCHWERZMANN le 11 octobre 2008

#### Ils ont fêté

##### 90 ans

M. Fernand HALDIMANN le 8 novembre 2008  
Mme Isaline AUBERT le 6 décembre 2008

#### En souvenir de

David SNOW décédé le 31 octobre 2008  
Henri ABREZOL décédé le 7 novembre 2008

## Le feu des sapins de Noël

Pour fêter dans la lumière le début de l'an 2009, la Municipalité allumera un feu de joie avec les vieux sapins de Noël.

Nous vous prions de ne pas jeter votre sapin de Noël, mais de l'apporter avec vous le

### Vendredi 9 janvier 2009, devant le local de la voirie dès 18h00

Venez nombreux, même sans sapin, la Municipalité se réjouit de vous rencontrer pour partager avec vous un verre de vin chaud et vous présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

